



Les aubergistes et les cabaretiers ne faisaient pas des affaires d'or avec eux.

— Je pourrais aller au-devant d'elle ?

— A certaine distance, oui. Ajoute que tu as les nouvelles les plus intéressantes à lui communiquer de la maison de Chavailles.

— Je vais écrire à l'instant.

— Tu me communiqueras ta lettre.

— Sans doute.

— Et après nous irons voir Fifi la Grosse-Tête, dit le vicomte.

— C'est entendu.

XXII

LE DÉSESPOIR D'ISAURE

Retournons à Roquairol.

Nous avons été témoins de la fureur de Claude et de ses compagnons en découvrant la fuite du chevalier et nous avons vu Isaure tomber comme foudroyée par la nouvelle que venait de lui apprendre Claude.

Ce fut la portière qui ramassa l'infortunée sur le seuil de sa chambre, la porta sur son lit et lui donna les soins que son état réclamait.

A son réveil, lorsque sa syncope se fut dissipée, ce fut encore elle qui lui confirma les tristes nouvelles.

— Hélas ! gémit Isaure, incapable de calcul en pareil moment, c'est moi qui ai tout fait !...

La femme Médard frémit d'horreur à cet aveu inattendu.

— J'ai voulu sauver Mandrin, reprit la jeune fille et je l'ai perdu ! Malheureuse que je suis !... Ah ! j'en mourrai !...

La pitié revint au cœur de la femme Médard à la vue d'une douleur si sincère. Elle soupçonna quelque imprudence et tout d'abord écarta l'idée d'une trahison.

— Remettez-vous, chère demoiselle, lui dit-elle. Ne vous désolez pas. Le mal est grand, mais il n'est pas irréparable.

« Mandrin nous sera rendu.

— Eh ! que lui dirai-je, grand Dieu ! s'il reparaît devant m

— Mais ce que vous venez de me dire.

« J'ai voulu vous sauver et je vous ai perdu. » Et qu'avez-vous donc fait, ma pauvre demoiselle?

— J'ai facilité la fuite du chevalier.

— Est-il possible !

— J'ignorais cette convention d'un échange entre lui et le capitaine. Il m'avait bien dit qu'il avait écrit à son père, pour lui demander la grâce du prisonnier, mais lorsque je lui eus appris les poursuites dirigées contre celui-ci au sujet du meurtre de Saint-Géoirs, alors je vis un homme désespéré. — « C'en est fait de moi, me dit-il, Claude va me retenir ici prisonnier, car mon père ne pourra empêcher que les poursuites du procureur général suivent leur cours. Mandrin est perdu... Ah ! si j'étais à Grenoble, reprit-il, je le sauverais... »

« Alors, madame, je songeai à le faire partir pour Grenoble, je lui procurai un déguisement. Il revêtit mon costume et passa devant la sentinelle du corridor qui le prit pour moi. Sur mes indications, il pénétra dans la chapelle et de là gagna le rempart. A l'aide des cordes de la cloche il descendit dans le fossé... Il était sauvé... Mandrin était perdu... et perdu par moi, grand Dieu!...

Sur ces mots Isaure éclata en sanglots.

— Le chevalier a abusé de votre ignorance et de votre bonne foi, répondit la femme Médard, mais n'en dites rien à personne, **que** ce secret reste entre nous, car si Claude ou tout autre l'apprenait!...

« Il y va de votre vie

— Si Mandrin meurt, j'ai mérité la mort, dit la jeune fille.

— Rappelez-vous, mademoiselle, ce que vous m'avez dit en apprenant que le capitaine venait d'être pris : « Il viendra un moment, m'avez-vous dit, ou une parole de moi sera d'un grand poids dans la balance de la justice et pourra sauver Mandrin. » Eh bien ! si votre témoignage lui est indispensable, vivez ! vivez pour le faire entendre!...

— Oui, bonne femme, dit Isaure, vous avez raison. Je suis la preuve vivante de l'innocence de Mandrin dans la catastrophe de Saint-Géoirs. Je puis jurer qu'avant la nuit fatale je ne l'avais jamais vu, qu'il ne me connaissait pas et que s'il a pénétré dans

ma chambre, c'était pour me porter secours. Je puis jurer que sans lui je succombais victime du plus infâme attentat.

— Que dites-vous là, mademoiselle?...

— Oh ! vous ne savez rien de cette horrible aventure.

— Qui donc vous menaçait, lorsque Mandrin est intervenu?

— Un homme que je croyais mon père.

— J'hésite à vous comprendre.

— M. de Chavailles, qui n'est que mon père adoptif et qu'une passion insensée avait poussé au crime. Je criai, j'appelai... Et Mandrin, — qui à cette heure, dans Saint-Géoirs et à Grenoble, passe pour mon amant, — ne fut que mon libérateur. Telle est la vérité. Croyez-vous qu'elle puisse servir la cause de notre ami ? Évidemment, n'est-ce pas?...

— C'est certain, répondit la femme Médard.

« Ceci, vous pouvez le dire à Claude.

— Il doit le savoir.

— Il est possible qu'il l'ignore. Le capitaine ne conte pas volontiers ses affaires. Quant à l'évasion du chevalier, ne convenez jamais d'y avoir prêté la main ; niez, si l'on vous en accuse.

— Je voudrais savoir mentir, dit Isaure. Je désire que l'on ne me questionne pas à ce sujet. Claude m'évite et je n'en suis pas fâchée ; je sens que ma présence ici lui est à charge.

— Elle est contraire aux engagements pris réciproquement par Mandrin et ses compagnons. Il a été décidé qu'aucune jeune femme ne pourrait habiter parmi nous. Votre présence est la première exception faite à cette loi de prudence. Bien que je sois vieille, les compagnons voulaient m'exclure.

« C'est le capitaine qui obtint d'eux que je resterais ici ; mais il n'a pu empêcher de renvoyer mon fils.

— Vous avez donc un fils ? fit Isaure avec intérêt.

— Oui, mademoiselle, répondit la femme du portier, je vous parlerai de cela plus tard.

Elle quitta M^{lle} de Chavailles pour faire un tour à sa cuisine. Dans la cour elle aperçut Claude Mandrin qui donnait des instructions à plusieurs individus en tenue de voyage. C'étaient des espions chargés de se rendre à Grenoble et de le tenir au courant des intentions des autorités à l'égard de la bande de Roquairol, des faits et gestes de Gaston, particulièrement recommandé, et de le

renseigner sur l'opinion des citadins et des paysans des environs de la ville. Les communications entre Grenoble et Roquairol devaient être entretenues régulièrement, soit par lettres, soit par explications verbales.

Claude n'épargnait rien, et pour mieux assurer la sécurité de ses espions, au lieu de gonfler leurs ceintures de fausses monnaies, il ne leur remettait que des pièces de bon aloi.

Quant à la prison, depuis longtemps Mandrin et ses lieutenants en avaient étudié le fort et le faible en prévision de ce qui venait d'arriver.

Enfin, d'après les rapports, on devait tenter de délivrer les prisonniers.

Comme la saison d'hiver était déjà avancée et que les abords de la forteresse devenaient impraticables aux troupes, Claude ne croyait pas avoir une attaque sérieuse à repousser. En effet la neige commençait à tomber avec abondance, cachant sous son blanc manteau les noires crevasses des montagnes, les sentiers et les abîmes. Les gorges de Voreppe, de Roquairol et de la Grande-Chartreuse ne pouvaient plus être franchies que par des bergers ou des contrebandiers, habitués dès leur enfance à les parcourir.

Les changements de température dans les Alpes ne sont pas fréquents mais se font avec une rapidité surprenante. Un jour plus tard la fuite du jeune de La Tourette eût été impossible ou du moins extrêmement dangereuse et l'otage de Claude eût été gardé par les éléments.

Isaure ne voyait pas la neige tomber sans éprouver un serrement de cœur. C'était une barrière nouvelle qui s'élevait entre elle et le monde, et la nature désolée avait en elle son reflet de mélancolie.

Elle se demandait aussi comment elle pourrait se rendre à Grenoble si le salut de Mandrin l'exigeait. Enfin, devant elle, dans la longue perspective de l'avenir, telle qu'elle s'ouvrait pour elle à Roquairol, elle n'entrevoit que luttes et souffrances sans compensation et sans fin.

Quelle étrange destinée était la sienne!

En quittant le couvent, elle avait souri à une vie de liberté, d'affaires et de fêtes, elle avait cru entrer dans le monde, trouver une

famille et des amis... et elle se trouvait en quelque sorte orpheline, sans amis, et plongée dans une solitude cent fois plus triste que celle d'un cloître !...

Deux jours s'étaient écoulés pour elle dans ces dispositions d'esprit, lorsque le hasard lui fit rencontrer Claude Mandrin.

Elle lui demanda aussitôt des nouvelles de son frère.

Claude lui fit un accueil glacial et lui répondit sèchement que la procédure était entamée.

— Vous savez, lui dit-elle, ce qui s'est passé chez ma mère à Saint-Géoirs ?

— Oui.

— Vous savez tout ?

— Dans les moindres détails.

— Alors vous devez comprendre de quelle importance serait ma déposition ?

Claude eut un rire moqueur.

— Oui, fit-il, je vous vois venir, ma belle demoiselle. Le séjour de Roquairol vous ennuie ; vous lui préféreriez même la prison de Grenoble, mais telle n'est pas la volonté de mon frère. Vous demeurerez ici jusqu'à l'évasion du capitaine ou la fin du procès, et le sort de l'accusé fixera le vôtre.

En achevant, il salua d'un air ironique et poursuivit son chemin.

Cette menace ne troubla point Isaure, elle souleva seulement chez elle un peu de mépris pour celui qui la lui adressait. Ce Claude était insociable et elle se promit de ne plus lui adresser la parole. Son premier mouvement, celui du dépit, fut de rentrer dans sa chambre, mais elle réfléchit : il faisait beau, un soleil sans chaleur et pourtant radieux faisait étinceler les cristaux des glaces et brillantait les neiges. Une sorte de gaieté tombait du ciel dans les cours du vieux castel. Elle en voulut prendre sa part.

Elle traversa la cour d'honneur et entra dans la basse-cour.

Là, elle s'amusa un instant à regarder le vieux concierge et deux ou trois autres individus ouvrir des tranchées dans la neige qui avait plusieurs pieds d'épaisseur.

La femme Médard vint à elle et, après quelques propos banals, lui dit à voix basse :

— Revenons au château, mademoiselle, j'ai quelque chose à vous remettre.

Isaure en fut toute saisie.

Elle rentra chez elle suivie de sa chambrière.

Lorsqu'elles furent seules, et le verrou tiré, cette dernière tira de son corsage un pli cacheté et le remit à Isaure :

— Voici ce qu'on vient de m'apporter pour mademoiselle.

Isaure prit la lettre d'une main avide et tremblante. La suscription portait :

A MADEMOISELLE ISAURE.

Elle ouvrit, et non sans peine tout d'abord. car l'émotion troublait sa vue, elle lut ce qui suit :

« Ma chère cousine,

« Je n'étais pas encore sorti de la gorge de Roquairol lorsque je rencontrai mon père qui sous bonne escorte amenait de Grenoble le capitaine et son lieutenant pour être échangés contre moi. Aussitôt je déclarai bien haut que je ne m'étais échappé que parce que je ne croyais pas à la possibilité d'un échange de prisonniers et je réclamai la liberté de Mandrin, affirmant sur l'honneur qu'il la méritait à tous égards. Mais mes réclamations furent vaines et les éloges mérités que je prodiguai à notre ami ne firent qu'irriter le fermier et ses commis. M. de La Tourette m'ordonna de le suivre, je refusai; et je me mis à fuir dans la direction du château, pour m'y constituer prisonnier. Mon père, très irrité, me fit poursuivre et il allait me faire attacher à l'arçon de sa selle, lorsque Mandrin intervint pour me prier de me soumettre.

« Le scandale causé par cette scène et mes sympathies affichées pour l'ennemi de la Gabelle, n'est pas encore apaisé. Cependant, à Grenoble, je me dis que si je voulais être utile au prisonnier, ce que j'avais de mieux à faire était de me réconcilier avec mon père; et je le fis.

« M. de La Tourette s'est montré excellent pour moi et j'en profiterai pour recueillir, sur ce qui vous touche personnellement et ce qui intéresse Mandrin, des renseignements précieux.

« Les nouvelles de Saint-Géoirs laissent à désirer.

« M. de Chavailles se rétablit rapidement. Il sera entendu au procès. Jusqu'à présent il vous est hostile. Il tient au rôle d'un père vertueux, interrompu dans les remontrances qu'il adressait à sa fille par le coup de couteau d'un libertin. Pour Mandrin, il y a tentative de meurtre préméditée et pour vous, complicité avec l'assassin.

« Le bruit de cette affaire est parvenu jusqu'à votre bonne et malheureuse mère. M^{me} de Chavailles demande à être également entendue, mais à votre décharge. Votre mère, ma chère cousine, est la nièce de mon père, elle a été élevée et mariée par lui.

« Elle ignore où vous êtes. Son inquiétude et son chagrin sont extrêmes. Elle a fait écrire à son oncle pour l'instruire de ses sentiments et avoir des nouvelles de sa fille.

« Elle veut vous voir; elle vous réclame à grands cris. Croyez-la, elle est votre meilleure amie.

« Il est doublement important que vous alliez à Saint-Géoirs, au moins en secret. J'irai vous y rejoindre avec mon père et d'un accord commun, — n'en doutez pas, — nous établirons la ligne de conduite à suivre dans un procès qui menace de devenir un affreux scandale, si M. de Chavailles est abandonné à ses propres lumières.

« Quant aux poursuites, vous n'avez pas à les redouter parce que nous sommes là, mon père et moi, pour vous y soustraire. Je puis joindre encore à vos alliés naturels, le spirituel lieutenant de la châtelainie de Saint-Géoirs, M. Buisson, que vous connaissez.

« Mandrin a déjà été interrogé; le procès est en cours. Il n'a encore été question que de ses méfaits de contrebandier, j'ai donc eu le temps de le prévenir des efforts qui seraient tentés en sa faveur et auxquels, j'en suis certain, ma cousine Isaure voudra s'associer.

« Mais il n'y a pas un moment à perdre. De votre côté, vous devez redouter l'interruption complète des communications, déjà si difficiles. Je viens donc, au nom de votre mère désolée, au nom de votre oncle dévoué, et si vous le permettez, au nom des sentiments que vos bonté m'ont inspirés, vous supplier de vous rendre à Saint-Géoirs. Toutes nos mesures sont prises pour faciliter votre voyage. Une chaise et des fourrures sont à la disposition de solides porteurs, dont les relais seront fixés de la prairie de Roquairol